

ONG

**FEMMES SOLIDAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT
(FSD) BENIN**

RAPPORT D'AUDIT

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Mai 2018

I/ OPINION DE L'AUDITEUR

II/ PRESENTATION DE FSD

III/CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

IV/REVISION DES COMPTES

V/REVISIONS DES PROCEDURES ET MECANISMES DE CONTROLE
INTERNE

I. OPINION DE L'AUDITEUR

Mesdames et Messieurs

Nous, BUREAU COMPTABLE & FISCAL, B.P. 10230 – Tél/Fax (0028) 22 26 07 07/90 25 40 39 LOME (Togo) – E-mail : bcfconsulting@yahoo.fr, Cabinet de conseils en gestion et d'audit, avons l'honneur de vous informer sur la situation financière de l'Association Femmes Solidaire pour le Développement (FSD).

Nous avons procédé au contrôle des comptes de FSD –Bénin conformément aux Normes Comptables Internationales.

Notre mission consiste à exprimer une opinion indépendante sur les rapports financiers issus des grands livres analytiques qui ont été arrêtés sous la responsabilité du Service Administratif et Financier.

Un audit comprend :

- l'examen par sondages de la justification des informations et des montants contenus dans les états financiers ;
- l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et l'appréciation de leur présentation d'ensemble.

Nos diligences ont été effectuées en accord avec les Normes de Révision Comptable généralement admises au plan international qui prévoient que notre audit soit planifié et effectué de manière à obtenir l'assurance que les états

financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les rapports financiers préparés par le Service Administratif et Financier donnent dans leurs aspects significatifs une image fidèle des résultats des opérations au titre des programmes pilotés au cours de la période.

Ainsi, nous certifions sans réserve les rapports financiers de FSD, arrêtés au titre de l'exercice du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017,

Fait à Lomé, le 02 mai 2018.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "KLOUTSE K. Casimir", written over a horizontal line.

KLOUTSE K. Casimir

Associé-Gérant

II. PRESENTATION DE FSD -Bénin

Organisation Non Gouvernementale, FSD-Bénin œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des populations et le développement local en mettant l'accent sur les femmes et les enfants.

Créée à Cotonou le 26 Novembre 2007 ; l'Association Femmes Solidaires pour le Développement (FSD) est une organisation à but non lucratif à caractère social enregistré en 2007 sous le numéro 2007/0432/DEP-ATL-LITT/SG/SAG-ASSOC du 26 Novembre 2007 et dont le siège se situe à Aibatin, Avenue de la Francophonie, 021 BP 002 Cotonou, Bénin. Elle s'est donnée pour mission de contribuer à la promotion d'un développement global et participatif dans les communautés de base et urbaines à travers les objectifs suivants :

- Œuvrer pour la promotion des droits des femmes, de l'éducation de la jeune fille et la lutte contre l'exploitation et la traite des filles et des enfants.
- Initier et promouvoir des projets de développement visant à la formation, à la création d'emploi et à l'intégration socio-économique de la population.
- Promouvoir des coopératives féminines pour des actions collectives de développement et d'épargne et crédit.
- Soutenir des projets sociaux, humanitaires, de développement et agropastoraux et faire exécuter des programmes en faveur de la protection de l'environnement.

III. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

A. Contexte

FSD travaille avec les subventions de ses partenaires et ses propres fonds. Il est prévu au titre de chacun des financements obtenus, une revue annuelle des activités financières de façon à assurer de la régularité de l'utilisation des ressources et de la sincérité des comptes présentés.

B. Objectifs

La mission vise de façon globale à vérifier le rapport financier de FSD –Bénin à travers les différentes composantes.

De façon spécifique, elle vise à donner une appréciation sur :

- la fiabilité des pièces comptables contrôlées ;
- la sincérité des comptes présentés dans les rapports financiers présentés aux partenaires;
- la régularité des procédures existantes et leur respect ;
- l'adéquation des procédures par rapport aux activités de l'association.

Au besoin à formuler des recommandations sur le dispositif de contrôle interne et à certifier les comptes présentés au titre de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Conformément aux objectifs assignés à la mission, nous avons procédé à la révision des comptes et à l'examen du système de contrôle interne.

Pour y arriver, nous avons procédé à la consultation des rapports financiers périodiques et de l'ensemble de la documentation disponible sur la période sous revue.

IV. RAPPORT DE REVISION DES COMPTES

A. Introduction

Dans le cadre de la mission de revue comptable et financière qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des comptes desdits programmes déjà exécutés pour en aboutir à la situation financière nette à la fin de la période.

Nous vous soumettons ci-après, notre rapport relatif à l'audit des comptes annuels au titre de la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017.

Un rapport de révision des procédures accompagne le présent rapport de révision des comptes allant dans le sens de l'amélioration des activités quotidiennes liées aux projets pilotés par FSD-Bénin.

B. Vérification et contrôle de conformité des fonds fournis par le bailleur de fonds OSIWA sur la période de 1er janvier au 31 décembre 2017

Le budget initial d'un montant total de **FCFA 48 115 200** soit **€ 96 230,40** pour le l'exécution du programme « *Lutte contre les obstacles à l'inclusion citoyenne de la femme béninoise et amélioration de sa participation dans les instances décisionnelles locales au Bénin* » pour une période de 18 mois allant 1^{er} Mai 2017 au 30 Novembre 2018, évaluation, audit et imprévus non compris au titre de la période de Mai à Décembre 2017 se présente comme suit :

Libellés	Budget
1,1 Mise en place du noyau des 11 femmes lobbyistes	1 237 500
1,2 Renforcement des capacités des femmes lobbyistes	2 062 500
1,3 Accompagnement du noyau de 11 femmes lobbyistes	5 250 000
2,1- Activités de plaidoyers des femmes lobbyistes auprès des comités de gouvernance locale et conseillers locaux	5 460 000
2,2-Redynamisation de 84 comités villageois de développement sur les rôles et responsabilités des femmes membres	6 300 000
3,1-Mise en place du panel de juristes	787 500
3,2-Séances de travail du panel de juristes et mémo	1 800 000
3,3-Activités de plaidoyers avec les différents pouvoirs	2 700 000
3,4-Actions médiatiques & Conférences-débats & Activités de veille	3 017 500
4,1-loyer, électricité. Eau	800 000
4,2-Salaires	8 100 000
4,3-Communication& déplacement	225 000
4,4-Charges sociales	3 985 200
frais bancaires	90 000
TOTAL	48 115 200

Le virement reçu au titre de subvention accordée pour la période sous revue est logé sur le compte courant de FSD ouvert dans les livres de DIAMOND BANK Bénin et s'élève à **FCFA 31 535 000**.

Situation financière de FSD
du 01/01 au 31/12/ 2017

Etat des ressources et emplois au 31/12/2017

EMPLOIS	Montant	RESSOURCES	Montant
I-CHARGES DE FONCTIONNEMENTS		RESSOURCES PROPRES	
Achat de fournitures de bureaux et consommables informatiques	558 900	Apport des administrateurs	1 732 200
Frais de déplacement	130 000	Cotisations	215 800
Prises en charges de personnel	160 000		
II- GESTION DU PROJET (Projet de Lutte contre les obstacles à l'inclusion citoyenne de la femme béninoise et amélioration de sa participation dans les instances décisionnelles locales)		RECETTE SUR CAISSE SOLIDAIRE	
1,1 Mise en place du noyau des 11 femmes lobbyistes	1 298 000	Commission	1 092 000
1,2 Renforcement des capacités des femmes lobbyistes	2 489 950	Vente de carnets	54 600
1,3 Accompagnement du noyau de 11 femmes lobbyistes	3 934 000		-
2,1- Activités de plaidoyers des femmes lobbyistes auprès des comités de gouvernance	6 430 000	PARTENAIRE	
2,2-Redynamisation de 84 comités villageois de développement sur les rôles et responsabilités	3 844 500	OSIWA	31 535 000
3,1-Mise en place du panel de juristes	496 540		
3,2-Séances de travail du panel de juristes et mémoires	1 980 000		
3,3-Activités de plaidoyers avec les différents pouvoirs	371 640		
3,4-Actions médiatiques & Conférences-débats & Activités de veille	3 767 800		
4,1-loyer,electricité. Eau	725 805		
4,2-Salaires	4 581 000		
4,3-Communication& déplacement	267 000		
4,4-Charges sociales	1 066 985		
frais bancaires	32 068		
III-TRESORERIE ACTIF			
Banque Caisse Solidaire	2 245 500		
Banque OSIWA	249 712		
TOTAL	34 629 400	TOTAL	34 629 600

**Commentaires sur la situation financière de
FSD- Bénin au 31 décembre 2017**

I. NOTE 1 Principes et méthodes comptables

FSD – Bénin est une organisation non gouvernementale, à but non lucratif. Compte tenu de la finalité de l'association, ces états financiers annuels sont constitués de :

- ✓ Un bilan représenté par une situation financière emplois-ressources
- ✓ Une situation d'exécution budgétaire

1. Base d'établissement des états financiers

Les états financiers sont établis sur la base de pièces justificatives et retracées dans les livres comptables détenus par l'association.

2. Définition des termes

Les ressources correspondent à l'ensemble des fonds encaissés par l'association, qu'ils proviennent des bailleurs de fonds et destinés aux activités à mettre en œuvre dans le cadre des projets, ou qu'ils soient issus des fonds propres, c'est-à-dire les cotisations des membres, les subventions d'exploitation et dons obtenus, ainsi que les revenus des prestations effectuées par FSD.

Le bilan de FSD regroupe la situation financière Emplois-Ressources de l'exercice sous revue et la situation d'exécution budgétaire.

II. NOTE 2 Ressources Propres

FCFA 1 947 800

Pendant la période sous revue, les fonds propres s'élèvent à francs CFA Un Million Neuf Cent Quarante Sept Mille Huit cent. Ces fonds proviennent essentiellement de l'apport des administrateurs et des cotisations. Elles se composent comme suit :

Libellés	Montant
Apport des administrateurs	1 732 200
Cotisations	215 600
Total	1 947 800

Elle a servi à financer le démarrage du projet caisse solidaire

III. NOTE 3 Recette sur caisse solidaire FCFA 1 146 600

Démarré au cours du mois juillet 2017 et financé sur fonds propre ; le projet de micro crédit de FSD enregistre à ce jour 202 membres avec un crédit accordé de FCFA 3 246 000 et d'épargnes de FCFA 2 303 200. Le solde ce compte est composé de :

Libellés	Montant
Commission	1 092 000
Vente de carnets	54 600
Total	1 146 600

IV. NOTE 4 Partenaires FCFA 31 535 000

Au cours de l'année 2017, FSD n'a bénéficié de subvention que d'un seul partenaire financier OSIWA pour financer le projet de «Lutte contre les obstacles à l'inclusion citoyenne de la femme béninoise et amélioration de sa participation dans les instances décisionnelles locales ».

Le montant total des fonds reçus pour la gestion du projet au cours de l'année 2017 est de Francs CFA Trente Un Millions Cinq Cent Trente Cinq mille (31 535 000).

V. NOTE 5 Charges de fonctionnement FCFA 848 900

Les charges de fonctionnement pour l'année en cours sont de francs CFA Huit Cent Quarante Huit Mille Neuf Cent (848 900), Ces charges ne sont pas prises en charges par le partenaire et sont effectuées sur fonds propre de l'association. Elles sont composées comme suit :

Libellés	Montant
Achat de fournitures de bureaux et consommables informatiques	558 900
Frais de déplacement	130 000
Prises en charges de personnel	160 000
Total	848 900

VI. NOTE 6 Gestion Projets

FCFA 31 285 288

FSD a réalisé au cours de l'année 2017 un projet d'un montant total de francs CFA Trente Un Million Deux Cent Quatre-vingt-cinq Mille Deux Cent Quatre Vingt Huit (31 285 288). Il s'agit du projet de «Lutte contre les obstacles à l'inclusion citoyenne de la femme béninoise et amélioration de sa participation dans les instances décisionnelles locales ».Le tableau ci-dessous décrit le financement des activités :

Libellés	Réalisation
1,1 Mise en place du noyau des 11 femmes lobbyistes	1 298 000
1,2 Renforcement des capacités des femmes lobbyistes	2 489 950
1,3 Accompagnement du noyau de 11 femmes lobbyistes	3 934 000
2,1- Activités de plaidoyers des femmes lobbyistes auprès des comités de gouvernance locale et conseillers locaux	6 430 000
2,2-Redynamisation de 84 comités villageois de développement sur les rôles et responsabilités des femmes membres	3 844 500
3,1-Mise en place du panel de juristes	496 540
3,2-Séances de travail du panel de juristes et mémo	1 980 000
3,3-Activités de plaidoyers avec les différents pouvoirs	371 640
3,4-Actions médiatiques & Conférences-débats & Activités de veille	3 767 800
4,1-loyer, électricité. Eau	725 805
4,2-Salaires	4 581 000
4,3-Communication& déplacement	267 000
4,4-Charges sociales	1 066 985
frais bancaires	32 068
TOTAL	31 285 288

➤ *Diligences mises en œuvre pour les dépenses (NOTES 5 et 6)*

Les diligences mises en œuvre pour la vérification des dépenses ont comporté :

- L'examen du rapport financier du Projet OSIWA gérés par FSD ;
- la vérification de l'éligibilité de la dépense au titre des conventions ou accords de financement ;
- l'examen du respect des procédures d'acquisition des biens et des services ;
- la vérification de l'existence et de l'application d'une réglementation relative aux frais de mission et de formation ;
- le contrôle de l'effectivité de la réception des prestations ;
- le contrôle de la fiabilité et de l'exactitude arithmétique des pièces justificatives ;
- la vérification de l'exactitude de l'imputation budgétaire ;
- le rapprochement des pièces justificatives définitives aux devis/factures pro forma des fournisseurs ;
- la vérification de l'existence de contrat d'assurance;
- l'examen de la justification des écarts d'exécution budgétaire ;
- la vérification que tous les contrats de travail établis sont signés par toutes les parties ;
- l'examen de la certification des factures par le service habilité ;
- l'examen des états d'émargement et de paiement ;

Commentaires

Nos travaux sur ces deux (02) rubriques n'ont pas relevé d'anomalies majeures.

VII. NOTE 7 Report de Trésorerie

FCFA 2 495 212

Le montant de la trésorerie disponible au 31/12/2017 et reporté au 01/01/2018 est de francs CFA Deux Millions Quatre Cent Quatre Vingt Quinze Mille Deux Cent Douze (2 495 212). Cette trésorerie est composée du solde des projets en cours.

Libellés	Montant
Banque Caisse Solidaire	2 245 500
Banque OSIWA	249 712
Total	2 495 212

Les soldes des comptes sont confirmés par les relevés bancaires, la confirmation des soldes par les banques et le procès-verbal des caisses. Le solde des caisses au 31/12/2017 sont nuls.

EXECUTION BUDGETAIRE

Un rapprochement du budget initial aux réalisations de la période relatif au projet fait ressortir ce qui suit :

Description des lignes budgétaires	Montant initial & Budget approuvé		Dépenses réalisées		% de réalisation	
	\$ USD	Monnaie Locale	\$ USD	Monnaie Locale	\$ USD	Monnaie Locale
1- Sélection et Formation des Femmes Lobbyistes						
1.1- Mise en place du noyau des 11 femmes lobbyistes	2 475	1 237 500	2 181,51	1 298 000	88%	105%
1.2- Renforcement des capacités des femmes lobbyistes	4 125	2 062 500	4 184,79	2 489 950	101%	121%
1.3- Accompagnement du noyau de 11 femmes lobbyistes	10 500	5 250 000	6 611,76	3 934 000	63%	75%
Sub-Total	17 100	8 550 000	12 978,07	7 721 950	76%	90%
2- Activités de redynamisation des comités de gouvernance locale et Plaidoyers						
2.1- Activités de plaidoyers des femmes lobbyistes auprès des comités de gouvernance locale et conseillers locaux	10 920	5 460 000	10 806,72	6 430 000	99%	118%
2.2- Redynamisation de 84 comités villageois de développement sur les rôles et responsabilités des femmes membres	12 600	6 300 000	6 461,34	3 844 500	51%	61%
2.3- Responsabilisation des femmes dans les comités villageois de développement et comités de gouvernance locale	12 600	6 300 000	-	-	0%	0%
2.4- activity 4	-	-	-	-		
Sub-Total	36 120	18 060 000	17 268,07	10 274 500	48%	57%
3- Activités de Plaidoyers au niveau national						
3.1- Mise en place du panel de juristes	1 575	787 500	834,52	496 540	53%	63%
3.2- Séances de travail du panel de juristes et mémo	3 600	1 800 000	3 327,73	1 980 000	92%	110%
3.3- Activités de plaidoyers avec les différents pouvoirs	5 400	2 700 000	624,61	371 640	12%	14%
3.4- Actions médiatiques & Conférences-débats & Activités de veille	6 035	3 017 500	6 332,44	3 767 800	105%	125%
Sub-Total	16 610	8 305 000	11 119,29	6 615 980	67%	80%
4- Fonctionnement						
4.1- loyer,electricité. Eau	1 600	800 000	1 219,84	725 805	76%	91%
4.2- Salaires	16 200	8 100 000	7 699,16	4 581 000	48%	57%
4.3- Communication& déplacement	450	225 000	448,74	267 000	100%	119%
4.4- Charges sociales	7 970	3 985 200	1 793,25	1 066 985	22%	27%
Frais bancaires	180	90 000	53,90	32 068	30%	36%
Sub-Total	26 400	13 200 200	11 214,89	6 672 858	42%	51%
Grant Total	96 230,40	48 115 200	52 580,3	31 285 288	55%	65%

**COMMENTAIRES SUR L'EXECUTION
BUDGETAIRE**

Le taux d'exécution du projet est de **65%** alors que le rapport du coût du financement représente 55%. Ainsi FSD bénéficie d'un gain de 10% sur ce projet car elle a bénéficié d'un gain de change positif par rapport au taux définie dans le contrat du projet.

I. ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

Conformément au statut d'organisation à but non lucratif, le compte de résultat de l'exercice correspond à l'ensemble des produits mobilisés d'une part, et des charges effectivement rattachées aux rubriques budgétaires.

Seuls les flux monétaires correspondant à des opérations définitives sont pris en compte.

Le reliquat entre les produits et les charges de l'exercice correspond au gain net.

En l'absence d'un budget d'exécution périodique du projet OSIWA, nous ne sommes pas en mesure de dégager un gain net sur ce projet en cours d'exécution au cours de la période sous revue.

Toutefois le gain net au 31 décembre 2017 sur les activités du projet caisse solidaire s'élevait à FCFA **297 700** .

V. RAPPORT DE REVISION DES PROCEDURES ET DU CONTROLE INTERNE

A. Procédures d'acquisition des biens et services

Nous n'avons relevé aucune anomalie à ce niveau.

B. Cycle de gestion des immobilisations

Inexistence d'un fichier de suivi des immobilisations.

C. Cycle de trésorerie

Les états de rapprochement bancaires ne sont pas systématiquement effectués au cours la période sous revue.

D. Observation des dispositions fiscales.

Rien à signaler.

E. Observation des dispositions du droit de travail

Les dispositions sont prises pour la déclaration sociale du personnel à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

F. Documents de projets et contrats

Nous n'avons pas d'observations à signaler.

G. Manuel de procédures

FSD dispose d'un manuel de procédures, qui traite de l'essentiel des règles et procédures de coordination et de gestion de l'Organisation.

H. Organisation comptable et révision des comptes

Nous n'avons pas d'observations à signaler.

RECOMMANDATIONS

- Etablissement d'un fichier des immobilisations

L'absence d'un fichier des immobilisations.

.

Risques

L'absence au sein de FSD d'un fichier des immobilisations ne permet pas de :

- Contrôler et de suivre la vie de chaque bien acquis. Par conséquent, il y a un risque de non renouvellement des immobilisations au moment opportun et de se retrouver avec des matériels obsolètes ;
- Connaître à tout moment les renseignements comptables ou extra comptables sur chaque immobilisation. D'où le risque d'avoir des informations financières inexactes.

Recommandations

L'Association devrait procéder à l'élaboration d'un fichier des immobilisations. Il regroupe l'ensemble des fichiers individuels d'immobilisations.